



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

veaux

Question écrite n° 72615

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par un certain nombre d'éleveurs de veaux qui bénéficient de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes mais qui ne peuvent bénéficier du complément de prime pour les veaux labellisés commercialisés sous le label « veau Breton » puisque ce label ne figure pas dans la liste des cinq labels rouges retenus par le ministère de l'agriculture. Il attire donc son attention sur la liste restrictive de la labellisation et lui demande si, dans ce cas particulier, le ministère entend accorder ce complément de prime.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72615

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 639